

Paris le 11 mai 2021

Monsieur le directeur,

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Nous avons l'honneur de déposer un préavis de grève de 36 heures. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels de la DOT Colis Ile-de-France, qu'il soit contractuel ou fonctionnaire, ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Ce préavis de grève débutera le lundi 17 mai 2021 à 19H00 et se terminera le mercredi 19 mai 2021 à 7H00.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Versement d'un prime de 2000€ pour tout le personnel
- Un 13ème mois pour tous et toutes
- L'arrêt des réorganisations
- Une embauche pour chaque départ
- La déprécarisation par l'embauche en CDI des CDD et intérimaires
- La réinternalisation de nos coeurs de métiers
- Une surprime DOT Colis

Veuillez agréer, Messieurs les Directeurs, nos sincères salutations.

Le secrétaire
Romain UNG



PS : Ce préavis vaut demande d'audience